Nations Unies TD/B/WP/302

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
6 février 2020
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme
Soixante-dix-neuvième session
Genève, 20-22 janvier 2020

Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur sa soixante-dix-neuvième session

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 20 au 22 janvier 2020

Table des matières

Page

I. Décisions prises par le Groupe de travail à sa soixante-dix-neuvième session 2
II. Résumé du Président 3
III. Questions d'organisation 5

Annexes

I. Ordre du jour provisoire de la quatre-vingtième session du Groupe de travail 6
II. Participation 7

GE.20-01765 (F) 200220 200220
2001765

Merci de recycler

I. Décisions prises par le Groupe de travail à sa soixante-dix-neuvième session

A. Conclusions concertées sur l'examen du projet de plan-programme de la CNUCED et des informations sur les résultats escomptés pour l'année 2021 (partie II du projet de budget-programme)

(Point 3 de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

Ayant examiné le projet de plan-programme pour 2021 et le rapport sur l'exécution du programme pour 2019,

1. *Prend note* du projet de plan-programme pour 2021 et du rapport sur l'exécution du programme pour 2019 de la CNUCED, publiés sous la cote TD/B/WP(79)/INF.1, sans préjudice des ajustements qui devront être apportés compte tenu des résultats de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ;

2. *Prie* le Secrétaire général de la CNUCED de tenir pleinement compte des observations formulées et des contributions apportées à la soixante-dix-neuvième session du Groupe de travail ainsi que du document TD/B/WP(79)/INF.1 dans les contributions au projet de budget-programme pour l'année 2021 qu'il soumettra au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour examen ultérieur par l'Assemblée générale des Nations Unies et ses organes subsidiaires ;

3. *Prie* le Secrétaire général de la CNUCED de veiller à ce que les avis exprimés par les États membres au sujet des programmes et du budget pendant les délibérations intergouvernementales de la soixante-dix-neuvième session du Groupe de travail, organe subsidiaire du Conseil du commerce et du développement, soient communiqués en temps voulu aux organes compétents ;

4. *Prie* instamment le Secrétaire général de la CNUCED, dans l'optique des prochains cycles du budget-programme, de donner des instructions aux divisions de l'organisation pour que le plan-programme et les résultats de celle-ci soient présentés de manière cohérente et plus exhaustive, de compléter les instructions émanant des entités compétentes des Nations Unies à New York, et de communiquer ces instructions aux États membres avant la session pertinente du Groupe de travail ;

5. *Demande* au secrétariat de la CNUCED de consulter le Secrétariat de l'ONU sur l'évaluation des incidences des activités relevant du pilier des travaux de recherche et d'analyse et de faire part des éventuelles améliorations apportées au modèle de présentation du plan-programme et des informations sur les résultats ;

6. *Souligne* combien il est important que la CNUCED dispose de ressources suffisantes pour s'acquitter pleinement du mandat qui lui a été confié, à la suite de la quinzième session de la Conférence ;

7. *Rappelle* au Secrétaire général de la CNUCED la demande figurant dans les conclusions concertées de la soixante-dix-septième session du Groupe de travail de fournir, en même temps que le projet de plan-programme et les informations sur les résultats escomptés, la documentation d'appui voulue pour que ce projet puisse faire l'objet d'un examen exhaustif, et de respecter strictement les délais convenus ;

8. *Prie* le Secrétaire général de la CNUCED de veiller à ce qu'à l'avenir, le plan-programme et les informations sur les résultats indiquent clairement les enseignements tirés et leurs répercussions sur le plan-programme ;

9. *Se déclare préoccupé* par le retard pris dans l'adoption officielle du mandat convenu pour les sessions futures du Groupe de travail, après que les États membres se sont mis d'accord sur ce document en 2018, et invite le Secrétaire général de la CNUCED à

contribuer activement à rapprocher les demandes des États membres des exigences procédurales du processus budgétaire de l'ONU ;

10. *Invite* le Secrétaire général de la CNUCED à mettre à la disposition des États membres de l'organisation de la documentation sur les communications qu'il a présentées aux entités des Nations Unies qui traitent des questions relatives aux programmes et au budget au sujet du projet de plan-programme de la CNUCED et des informations sur les résultats escomptés pour l'année 2021.

Séance plénière de clôture
22 janvier 2020

B. Autres décisions du Groupe de travail

1. Examen du projet de plan-programme de la CNUCED et des informations sur les résultats escomptés pour l'année 2021 (partie II du projet de budget-programme)

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. À sa séance plénière de clôture, le 22 janvier 2020, le Groupe de travail a adopté les conclusions concertées sur ce point de l'ordre du jour.

2. Ordre du jour provisoire de la quatre-vingtième session du Groupe de travail

(Point 4 de l'ordre du jour)

2. Toujours à sa séance plénière de clôture, le Groupe de travail a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa quatre-vingtième session (voir l'annexe I).

II. Résumé du Président

A. Compte rendu des travaux

3. Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme a tenu sa soixante-dix-neuvième session à Genève du 20 au 22 janvier 2020. Il a poursuivi ses travaux en séances informelles.

B. Déclarations liminaires

4. La Secrétaire générale adjointe de la CNUCED a fait une déclaration. Des allocutions ont ensuite été prononcées par les représentants des délégations ci-après : l'Équateur, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, le Panama, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, l'Iraq, au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, l'Union européenne, en son nom propre et au nom de ses États membres, la Fédération de Russie et l'Égypte.

5. Dans sa déclaration liminaire, la Secrétaire générale adjointe a précisé que l'année 2021 faisait partie de la période d'essai de trois ans prévue pour le passage d'un cycle budgétaire biennal à un cycle budgétaire annuel, à l'issue de laquelle les enseignements tirés pourraient éclairer la voie à suivre. Il s'agissait d'un processus complexe et le secrétariat avait accompagné étroitement les États membres tout au long du dernier cycle budgétaire, en faisant connaître les points de vue que ceux-ci avaient exprimés au Conseil du commerce et du développement lors des délibérations de la Commission des questions administratives et budgétaires (Cinquième Commission), du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité du programme et de la coordination, et en indiquant que CNUCED avait l'intention de faire de même pour le plan-programme de 2021.

6. La Secrétaire générale adjointe a souligné que la structure du document contenant le plan-programme et les informations sur les résultats escomptés avait récemment été largement modifiée, notamment la présentation des informations, les interprétations

textuelles étant préférées aux interprétations visuelles comme cela avait été fait pour l'année 2020. D'autres changements s'étaient traduits par le fait que des informations stratégiques supplémentaires étaient désormais demandées. Les instructions finales sur la structure n'avaient été reçues qu'en janvier 2020, après que le secrétariat eut achevé et publié le présent document ; les ajustements nécessaires avaient été apportés et la dernière version du document avait été rapidement distribuée aux délégations.

7. La Secrétaire générale adjointe a souligné que le plan-programme pour 2021 serait revu et aligné sur les résultats de la quinzième session de la Conférence. Elle a toutefois insisté sur le fait qu'il serait difficile de procéder à des ajustements à temps, avant les délibérations de la Cinquième Commission en 2020. La CNUCED avait déjà informé le Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget de ce problème et des discussions étaient en cours pour trouver la meilleure solution, deux options étant à l'étude, à savoir soumettre une version révisée à la session de novembre 2020 ou à la reprise de la session en mars 2021.

C. Examen du projet de plan-programme de la CNUCED et des informations sur les résultats escomptés pour l'année 2021 (partie II du projet de budget-programme)

(Point 3 de l'ordre du jour)

8. Plusieurs représentants de groupes régionaux se sont dits préoccupés par la baisse tendancielle des ressources de la CNUCED, soulignant que l'organisation avait besoin de ressources suffisantes, prévisibles et stables pour s'acquitter de son mandat. Certains représentants de groupes régionaux ont fait remarquer qu'il fallait répartir les fonds de manière équilibrée entre les sous-programmes et les grands domaines d'action plutôt que de les concentrer dans certains domaines au détriment d'autres.

9. Plusieurs représentants de groupes régionaux ont également émis des réserves quant à la mesure dans laquelle le Groupe de travail serait à même d'assurer un contrôle efficace, compte tenu des modifications apportées à la structure du document présentant le plan-programme et les informations sur les résultats escomptés. La nouvelle pratique consistant à mettre en évidence un résultat par sous-programme donnait une image quelque peu incomplète et fragmentée, et nombre de représentants de groupes régionaux et de délégations ont demandé que le secrétariat s'efforce de choisir des exemples parmi les trois grands domaines d'action, qui pourraient donner un tableau plus représentatif de l'ensemble des activités relevant de chaque sous-programme.

10. Plusieurs représentants de groupes régionaux et de délégations ont exprimé des doutes sur le point de savoir si un examen du projet de plan-programme et des informations sur les résultats escomptés qui ferait abstraction des incidences sur les ressources pourrait être complet et aboutir à des résultats probants, et, à cet égard, ont demandé que les discussions sur le mandat du Groupe de travail s'achèvent.

11. Le représentant d'un groupe régional s'est félicité de ce que des changements avaient été apportés à la structure du document, en particulier de ce que, désormais, une rubrique intitulée « Stratégie » figurait également dans les sous-programmes et la contribution des travaux du secrétariat à la réalisation des objectifs de développement durable était plus évidente.

12. Le représentant d'un groupe régional a émis des réserves quant au choix du résultat mis en évidence pour le sous-programme 1, qui ne semblait pas être au cœur des activités du sous-programme et recevait une part modeste de ses ressources et qui reposait sur des concepts ne faisant probablement pas l'objet d'un consensus à l'heure actuelle, a appelé l'attention sur le fait que rien ne permettait d'indiquer que des enseignements avaient été tirés de l'élaboration du plan de travail pour 2021, et s'est dit préoccupé par l'augmentation des produits et des activités proposés compte tenu de la baisse tendancielle des ressources de la CNUCED.

13. Un représentant du secrétariat a indiqué que l'examen des questions budgétaires était une prérogative de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires. De plus, c'était le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qui, en fin de compte, définirait les ressources nécessaires à soumettre à l'examen de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires. En l'absence d'éléments de ressources pour 2021, d'autres informations de base, telles que la répartition des ressources pour l'exercice 2020[1], étaient disponibles pour donner un aperçu plus complet.

III. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau
(Point 1 de l'ordre du jour)

14. À sa séance plénière d'ouverture, le 20 janvier 2020, le Groupe de travail a élu M. Javad Amin-Mansour (République islamique d'Iran) Président et M^me^ Una Kepite (Lettonie) Vice-Présidente-Rapporteuse.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
(Point 2 de l'ordre du jour)

15. À la même séance, le Groupe de travail a adopté son ordre du jour provisoire (TD/B/WP/301), qui se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du projet de plan-programme de la CNUCED et des informations sur les résultats escomptés pour l'année 2021 (partie II du projet de budget-programme).
4. Ordre du jour provisoire de la quatre-vingtième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

C. Ordre du jour provisoire de la quatre-vingtième session du Groupe de travail
(Point 4 de l'ordre du jour)

16. À sa séance plénière de clôture, le 22 janvier 2020, le Groupe de travail a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa quatre-vingtième session (voir l'annexe I).

D. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement
(Point 6 de l'ordre du jour)

17. À la même séance, le Groupe de travail a autorisé la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport sur sa soixante-dix-neuvième session après la clôture de celle-ci.

[1] A/74/6 (sect. 12).

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la quatre-vingtième session du Groupe de travail

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l’ordre du jour et organisation des travaux.
3. Stratégie de coopération technique.
4. Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-unième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annexe II

Participation[2]

1. Les membres du Groupe de travail ci-après étaient représentés à la session :

Chine	Iran (République islamique d')
Fédération de Russie	Iraq

2. Les États non membres du Groupe de travail ci-après étaient représentés à la session :

Albanie	Maroc
Bulgarie	Mozambique
Burkina Faso	Népal
Colombie	Nouvelle-Zélande
Congo	Nigéria
Croatie	Oman
Cuba	Panama
Djibouti	Pérou
Espagne	République de Moldova
France	Roumanie
Gabon	Sri Lanka
Gambie	Suède
Guatemala	République arabe syrienne
Kenya	Togo
Koweït	Tunisie
Liban	Turquie
Madagascar	Yémen
Malaisie	Zambie

[2] La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/WP(79)/INF.2.